

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT 481-24 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES – 191, RUE LAROSE

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité de démolition de la Ville de Dunham tiendra une séance le 29 avril 2025 à 17 h 30, dans la salle du conseil à l'hôtel de ville de Dunham situé au 3777, rue Principale à Dunham ayant pour objet de statuer sur la demande de démolition suivante :

NATURE DE LA DEMANDE DE DEMOLITION

Le comité de démolition est saisi d'une demande de démolition complète du bâtiment principal situé au 191, rue Larose à Dunham.

Toute personne désirant s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville, par courrier électronique à greffe@ville.dunham.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Jessica Tanguay, greffière
3777, rue Principale
Dunham (Québec) J0E 1M0

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le comité de démolition relativement à cette demande à ladite séance.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNE

191, rue Larose à Dunham – Lot 3 980 735 du cadastre du Québec



FAIT À DUNHAM, CE 8 AVRIL 2025.

(signé)

Jessica Tanguay,
Greffière
